

Label station de tourisme pour Marseille

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Lundi, 25 Février 2013 00:00 -

"Marseille vient d'être classée comme station de tourisme, par décret publié le 13 février au Journal officiel.

Ce classement qui ouvre droit à divers aménagements financiers, dont la majoration de l'indemnité des maires et adjoints, constitue pour la capitale européenne de la culture 2013 un premier pas vers un casino dont la création alimente depuis plusieurs années les conversations de divers élus sur les quais du vieux port".

[lire la suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Label station de tourisme pour Marseille](#)